



Projet de groupe non abouti transformé en projet pro individuel

Par **8eran**, le **27/06/2016** à **13:38**

Bonjour à tous,

Je suis étudiante dans une école qui demande de nombreux projets de groupe. Dans le cadre d'un de ces projets, nous avons choisi une idée innovante de site internet que je souhaite aujourd'hui reprendre en tant que projet professionnel personnel. Le projet en question a été suffisamment abouti pour la soutenance mais pas assez pour le rendre crédible d'un point de vu professionnel. De plus, il a été abandonné par l'ensemble du groupe à la suite de la soutenance.

L'idée du projet n'étant pas la mienne je me demandais s'il était possible toutefois d'un point de vue légal de reprendre le projet à mon compte. Je souhaite également savoir si, dans le cas où je reprendrai le projet, les anciens membres de mon groupe pourraient demander une compensation. (Le projet me permettra d'avoir une rentrée d'argent si jamais il venait à voir le jour)

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire mon pavé et je vous souhaite une bonne journée
^^